

ARGUMENTAIRE

Si on parlait salaire

La crise a mis en évidence les problèmes du pouvoir d'achat de plus grand nombre. Dans le même temps les rémunérations des dirigeants et leurs avantages annexes ont continué à faire scandale. Si le SMIC avait augmenté au même rythme que les salaires des patrons du Cac 40 depuis 2010, le salaire annuel moyen brut des smicards serait aujourd'hui de 32. 935 € et non de 16.125 €.

Et tout devrait continuer comme avant ?

Pour la CGT, l'urgence est l'augmentation du salaire, un SMIC porté à 2000€ bruts car lui seul a le pouvoir d'assurer, pour l'avenir comme pour le présent, des conditions de vie décentes pour tous.

Pourquoi on touche un salaire

En société capitaliste, l'immense majorité des femmes et des hommes n'ont pas d'autre choix que de vendre leurs qualifications professionnelles à des sociétés privées ou à des services publics. En échange, les travailleuses et travailleurs salariés reçoivent un salaire qui doit assurer leur propre subsistance et la reproduction de leur force de travail : l'individu, comme la machine, s'use et il faut le remplacer, un jour, par un autre individu. Cette vente est symbolisée par la signature du contrat de travail qui fixe, notamment, la durée du temps de travail et le niveau de rémunération.

Si la travailleuse comme le travailleur vend sa force de travail au patron, elle ou il vend également ses qualifications. C'est pour cette raison que le niveau du salaire est déterminé, en partie, par les diplômes.

Le patron a donc acquis, dans des conditions déterminées par le contrat de travail, l'usage de la travailleuse ou du travailleur. Le patron va user cette force de travail pour faire créer à la travailleuse et au travailleur un maximum de richesse, c'est-à-dire en prolongeant la journée de travail au-delà du temps pendant lequel la travailleuse ou le travailleur ne ferait que produire l'équivalent de son salaire.

La travailleuse, le travailleur perçoivent une rémunération en échange de la vente de leur force de travail qui est utilisée par l'employeur privé ou public pour créer les richesses. Ainsi parler de coût du travail est abusif puisque c'est le travail des femmes et des hommes qui est à l'origine de la création des richesses.

Le niveau des salaires et le temps de la durée de travail sont un enjeu de lutte entre l'employeur et la salariée ou le salarié puisqu'ils déterminent la part de la journée passée à produire des richesses pour le seul compte du patron.

LE SALAIRE..ÇA SERT A QUOI ?

Comme le dit le proverbe, tout travail, mérite salaire. Le salaire n'est pas une récompense. Il doit être la juste rémunération de la force de travail garantissant les moyens nécessaires à l'existence de chaque salarié.e dans les conditions d'aujourd'hui.

Il doit correspondre à ce qui est indispensable pour assurer une vie décente compatibles avec les exigences de notre époque et conditionnée par les luttes sociales.

Le niveau et l'évolution des salaires correspondent au niveau du développement économique et social d'un pays. Exemple : le niveau de vie en France et en Inde étant différent, les salaires le sont également.

Notre protection sociale est assise sur le travail et donc sur le salaire. Une partie de celui-ci, s'il n'est pas payé directement aux salariés, permet aux citoyens d'avoir accès à la Sécurité Sociale [maladie, accidents du travail, famille, vieillesse], d'avoir une retraite, une indemnisation du chômage, des fonds d'aides tels que ceux de l'aide au logement, la formation professionnelle... etc. Correspondants à la part socialisée du salaire.

POURQUOI FAUT-IL AUGMENTER LES SALAIRES ?

Le salaire est la principale source de revenu dont disposent les salarié-e-s pour subvenir à leurs besoins. Quiconque travaille doit gagner suffisamment pour pouvoir vivre décemment.

Mais l'on peut constater que globalement :

→ La charge de travail augmente. Les salarié-e-s travaillent toujours plus. Il est donc juste qu'ils soient mieux rémunérés.

→ Le coût de la vie évolue bien plus vite que les salaires. Pour preuve les hausse de loyers, des carburants, du gaz, des soins, de l'alimentation...

Il est compliqué de subvenir à nos besoins, y compris de nos besoins vitaux. Il est inacceptable dans une société moderne telle que la nôtre de croiser des travailleurs pauvres, contraint de loger parfois dans leur véhicule.

Le salaire est une victime de la prédation sans limite du capital, afin d'accroître ses profits financiers. Et pire, il est désigné par celui-ci comme le responsable principal freinant la rentabilité de notre économie.

Avec une augmentation de salaire brut, les salarié-e-s reçoivent une partie de la création de valeur croissante à laquelle ils ont grandement contribué. Exonérer les employeurs de cotiser, c'est donc amputer les salaires et réduire la Protection Sociale que le salarié devra compenser en payant avec son salaire net.

Des augmentations de salaire élevées empêchent que les gens soient pauvres malgré leur travail ou qu'ils dépendent de l'aide sociale.

Des augmentations de salaires contribuent à limiter l'inégalité croissante des revenus, réduit les inégalités et maintient la cohésion sociale.

L'égalité salariale Femmes/Hommes permettrait d'augmenter le salaire des femmes, et leur retraite qui est inférieure de 35% de celle des hommes en moyenne. Cette égalité rapporterait 5 milliards pour la Protection Sociale.

Des augmentations de salaires soutiennent la consommation et renforcent l'économie.

Des augmentations de salaires permettent aux individus de s'épanouir, s'émanciper et vivre dignement tout au long de leur vie.

Attention au piège des primes et autres rémunérations accessoires. La tendance est à l'augmentation des rémunérations qui ne rentrent pas dans le salaire de base. On peut citer par exemple la participation, l'intéressement ou encore des primes Macron

D'apparence avantageux, ces suppléments de rémunération sont problématiques

- ♦ Ces primes non inscrites au contrat de travail ne sont ni régulières ni prévisibles et en pratique elles se substituent au salaire de base
- ♦ Elles ne sont pas socialisées mais fiscalisées. C'est-à-dire qu'elles sont soumises à des impôts mais pas à cotisations sociales et n'entreront pas dans le calcul de la retraite
- ♦ Ces rémunérations ne permettent donc pas d'accumuler des droits supplémentaires. 1 000€ de prime n'a donc pas la même valeur que 1 000€ de salaire net.

COMMENT AGIR ?

Fort de ces éléments, l'union locale vous met à disposition plusieurs outils pour aller à la rencontre des salariés.

Maintenant à vous de jouer :

- En demandant l'ouverture de négociations,
- En distribuant le tract pour appeler à la grève,
- En faisant signer la pétition,
- En lisant la déclaration dans vos CSE et/ou CA,
- En communiquant à la presse vos actions en cours,
- En mettant sur les panneaux d'affichage le tract et l'affiche

L'union locale reste à votre disposition pour tout aide dont vous auriez besoin : impression de tracts, distribution, etc...